

Un financement par emprunt de 180 millions de dollars US positionne la mine du Lac Bloom vers un redémarrage

Montréal, Québec (Canada)– Champion Iron Limited (ASX : CIA, TSX : CIA) (« Champion » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer l'obtention d'une promesse conditionnelle de financement par emprunt de 180 millions de dollars US pour sa filiale Minerai de fer Québec inc. (« MFQ ») par la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse) et Sprott Resource Lending (Sprott). Ce financement s'inscrit dans le redémarrage des opérations à la mine de fer du lac Bloom (« lac Bloom ») située près de Fermont, au Québec.

À la suite de l'étude de faisabilité relative à la mine du Lac Bloom effectuée plus tôt cette année démontrant que les opérations minières sont financièrement viables, Champion s'est concentrée sur l'obtention du financement nécessaire pour le redémarrage de la mine, potentiellement dès le premier trimestre de 2018. Après avoir obtenu un financement-relais de 40 millions de dollars CA en mai, constitué notamment d'un prêt de 20 millions de dollars CA de Sojitz Corporation, MFQ et Champion annoncent qu'elles ont maintenant obtenu une promesse conditionnelle de financement supplémentaire de 180 millions de dollars US pour supporter partiellement les coûts menant à la reprise des opérations à la mine du Lac Bloom.

« Nous apprécions la confiance et l'appui dont la Caisse et Sprott ont fait preuve en apportant un élément clé du financement nécessaire au redémarrage de la mine de Bloom Lake, a affirmé Michael O'Keeffe, président-directeur général de Champion et de MFQ. Nous sommes heureux de collaborer avec les équipes de la Caisse et de Sprott, et impatients de reprendre les activités de la mine, lesquelles bénéficieront à Champion, à MFQ et à leurs actionnaires et investisseurs. Notre position de joueur majeur dans la fosse du Labrador générera également de nombreuses activités, au profit des acteurs locaux et régionaux. »

Dušan Petković, directeur de Sprott, a commenté : « En tant que l'un des plus grands investisseurs dédiés au secteur des ressources naturelles, Sprott est ravi de s'associer avec Champion et à la Caisse pour redémarrage de la mine du Lac Bloom. Notre partenariat avec l'équipe Champion est conforme à notre stratégie innovante et flexible dans le but de maximiser la valeur de projets exceptionnels. »

« Avec le plan novateur de relance mis en place par l'équipe de direction, notre partenariat avec Sprott qui est un joueur réputé dans le secteur minier, la qualité des actifs ainsi que les conditions actuelles de marché, les éléments sont réunis afin d'amener ce projet minier encore plus loin, affirme Christian Dubé, premier vice-président, Québec de la Caisse. Cette transaction s'inscrit dans notre stratégie minière au Québec qui vise l'appui des entreprises du secteur à toutes les étapes de développement, allant de l'exploration jusqu'à la mise en opération. »

Promesse conditionnelle de financement par emprunt de 180 millions de dollars US pour la mine du Lac Bloom

La promesse conditionnelle de financement par emprunt totalisant 180 millions de dollars US approuvé par les prêteurs pour MFQ se compose de deux financements :

1. Financement garantie prioritaire

Un emprunt garanti prioritaire sur cinq ans de 80 millions de dollars US sera fourni par Sprott Private Resource Lending (Collector) LP, à un taux de 7,5 % auquel s'ajoute le plus élevé du taux LIBOR à trois mois en dollars US ou 1 % par année. Les modalités du prêt comprennent l'émission de 3 millions de bons de souscription, à un prix d'exercice à déterminer lorsque la levée de capital de Champion dont il est question ci-dessous sera complétée, conformément aux exigences de l'ASX et de la TSX et sous réserve de l'approbation des actionnaires de Champion.

2. Financement subordonné

Un prêt subordonné sur sept ans de 100 millions de dollars US sera fourni par la Caisse de dépôt et placement du Québec ou une de ses filiales (« Caisse »), à un taux de 12 % pour la première année. Les taux pour les années subséquentes seront établis en fonction du prix du minerai de fer. La CDPQ recevra 21 millions de bons de souscription de Champion, à un prix d'exercice à déterminer lorsque la levée de capital de Champion dont il est question ci-dessous sera complétée, conformément aux exigences de l'ASX et de la TSX et sous réserve de l'approbation des actionnaires de Champion.

Chacun de ces prêts est assujéti à la signature de la documentation finale et à la réalisation d'autres conditions de clôture usuelles.

Comme Champion sera responsable de l'émission des bons de souscription pour Sprott et la Caisse, elle sera compensée par Ressources Québec inc. (« RQ »), une filiale à propriété exclusive d'Investissement Québec, proportionnellement à la participation de 36,8 % dans MFQ de cette dernière.

Une clause du financement par emprunt consiste à ce que les actionnaires de MFQ, Champion et RQ contribuent à amasser le reste des fonds nécessaires à la réouverture de la mine du Lac Bloom. Sujets aux approbations finales, ces fonds représentent approximativement 72 millions de dollars canadiens. Champion prévoit amasser 45 millions de dollars pour financer sa contribution.

Le solde des capitaux propres à financer s'élève à environ 72 millions de dollars CA. Le fonds Capital Mines Hydrocarbures (CMH), géré par Ressources Québec, a émis une lettre d'intention confirmant sa participation proportionnellement à sa part de 36,8 % pour la levée de capitaux propres, sous réserve des approbations finales. Champion amassera sa part de capitaux propres (environ 44 millions de dollars CA) par une levée de capitaux propres. Des discussions avec des investisseurs potentiels sont déjà en cours.

Approbation des actionnaires

Champion demandera l'approbation de ses actionnaires pour l'émission des bons de souscription ci-mentionnés lors de la prochaine assemblée générale annuelle prévue à Montréal le 18 août 2017.

Le président-directeur général de Champion et MFQ, Michael O'Keeffe, a déclaré que le financement par emprunt et le récent accord off-take signé avec Sojitz Corporation sont des progrès majeurs pour la Société et pour MFQ, apportant un soutien important au redémarrage des opérations commerciales de la mine du Lac Bloom, potentiellement dès le premier trimestre de 2018.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Michael O'Keeffe, président-directeur général – 1 514 316-4858

David Cataford, chef des opérations – 1 514 316-4858

Communications avec les médias et les investisseurs

Bill Kemmery, FUNDEXA – +61 400 122 449

À propos de la mine du Lac Bloom

Le 11 avril 2016, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale MFQ, a repris les actifs de la mine du Lac Bloom auprès des filiales de Cliffs Natural Resources inc., qui faisaient l'objet de procédures de restructuration en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada). MFQ est détenue à 63,2 % par la Société, la participation restante de 36,8 % étant détenue par Ressources Québec, mandaté par le gouvernement du Québec.

Le Lac Bloom est situé à l'extrémité sud de la fosse du Labrador, à environ 13 kilomètres au nord de Fermont, au Québec, et à 10 kilomètres au nord de la mine de fer de Mont-Wright exploitée par ArcelorMittal Exploitation minière Canada. La mine du Lac Bloom est une fosse à ciel ouvert fonctionnant avec des pelles hydrauliques et un concentrateur. Le minerai de fer quitte le site en train jusqu'au port de Sept-Îles, au Québec.

La mine du Lac Bloom a déjà reçu les autorisations nécessaires à la reprise de ses activités de la part des autorités fédérales et provinciales chargées de la protection de l'environnement. Le projet a fait l'objet d'un processus d'évaluation de son impact environnemental en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, qui a mené au premier décret émis par le gouvernement du Québec en 2008 autorisant les activités minières sur le site du Lac Bloom. Une étude de faisabilité concernant la mine du Lac Bloom peut être consultée sur le profil de la Société sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com). (www.sedar.com).

À propos de Champion

Champion est une société spécialisée dans le développement minier et l'exploration minière travaillant sur les importantes ressources en fer situées à l'extrémité sud de la fosse du Labrador, au Québec. À la suite de l'acquisition de son actif principal, la mine de fer du Lac Bloom, l'objectif principal de la Société est de faire les mises à niveau nécessaires de la mine et des infrastructures tout en allant de l'avant avec les projets liés à l'amélioration de l'accès aux marchés miniers mondiaux, dont font partie les initiatives gouvernementales et d'autres acteurs clés de l'industrie et de la communauté liés aux infrastructures ferroviaires et portuaires.

La direction de Champion comprend des experts en développement minier et en exploitation minière possédant également une grande expérience en géotechnique, en investissement dans de nouveaux lieux et en gestion de lieux existants, sans oublier le développement logistique et le financement à toutes les étapes de l'exploitation minière.

À propos de Sprott

Sprott est un gestionnaire d'actifs non traditionnels et un chef de file mondial des investissements dans les métaux précieux et les actifs réels. Grâce à ses filiales au Canada, aux États-Unis et en Asie, la société s'engage à offrir aux investisseurs les meilleures stratégies d'investissement incluant les produits cotés en bourse, la gestion d'actifs non traditionnels et le placement

privé dans le secteur des ressources. La société mène aussi des activités de banque d'affaires et de courtage au Canada et aux États-Unis. Sprott est située à Toronto et compte des bureaux à New York, Carlsbad et Vancouver. Ses actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole (TSX: SII). Pour plus de détails, visitez le www.sprottinc.com.

Sprott Resource Lending est un chef de file reconnu mondialement dans le financement des ressources naturelles. La société se spécialise dans les solutions de crédit flexibles, qu'elle offre aux sociétés minières. L'équipe actuelle, depuis qu'elle s'est jointe à Sprott, a conclu plus de 1,0 G\$ de financements privés sur mesure. Pour de plus amples informations, consultez le www.sprottlending.com.

À propos de la Caisse de dépôt et placement du Québec

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est un investisseur institutionnel de long terme qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publiques et parapubliques. Son actif net s'élève à 270,7 G\$ au 31 décembre 2016. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investie dans les grands marchés financiers, ainsi qu'en placements privés, en infrastructures et en immobilier à l'échelle mondiale. Pour obtenir plus de renseignements sur la Caisse, visitez le site cdpq.com, suivez-nous sur Twitter [@LaCDPQ](https://twitter.com/LaCDPQ) ou consultez nos pages [Facebook](#) ou [LinkedIn](#).

Le présent communiqué de presse renferme de l'information qui peut constituer de l'« information prospective » aux termes de la législation en valeurs mobilières canadiennes applicable. Tous les énoncés, sauf les énoncés de faits historiques, dans le présent communiqué de presse concernant des activités, des événements, des développements ou des résultats financiers futurs constituent de l'information prospective. On reconnaît l'information prospective à l'emploi de verbes comme « prévoir », « entendre » et « croire », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « prévision », « estimation » et autres expressions analogues. L'information prospective est nécessairement fondée sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que raisonnables, supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus de sorte que les résultats réels et événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, notamment les risques décrits dans les notices annuelles, rapports de gestion et autres documents que Champion doit, en vertu de la réglementation en valeurs mobilières, déposer sur SEDAR (y compris à la rubrique « Facteurs de risque » dans ces documents). Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective. Toute l'information prospective de Champion dans le présent communiqué de presse est donnée en date des présentes et est fondée sur les avis et estimations de la direction de Champion et sur l'information dont la direction dispose à la date des présentes. Champion décline quelque intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser son information prospective, notamment à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige.

<https://nouvelles.championiron.com/index.php?s=2429&item=122496>